LA TRAPPE DE LANGEVIN

Dès 1789, les Trappistes, chassés de la France par la révolution, avaient songé à s'établir au Canada. Les trois religieux envoyés dans notre pays s'arrêtèrent en Angleterre et y érigèrent un monastère.

En 1820, Mgr Plessis écrivait à M. de Calonne, alors missionnaire dans l'île Saint-Jean (île du Prince-Edouard) :

" Finissons-en par nos religieux de la Trappe, dont je persiste, en mon particulier, à désirer le passage dans ce diocèse. Quel sort avez-vous dessein de leur faire dans l'île Saint-Jean ? Quelle étendue de terre avez-vous dessein de leur accorder ? Quels autres avantages leur faites vous ? Ces renseignements me seraient nécessaires pour pouvoir vous dire s'ils seraient mieux ici que là."

En 1825, les Trappistes mettaient leur projet à exécution, en fondant le monastère de Notre-Dame du Petit-Clairvaux, à Tracadie, dans la Nouvelle-Ecosse.

En 1856, le père Vincent, supérieur du monastère de Tracadie, écrivit à Mgr Turgeon, archevêque de Québec, lui offrant de transporter sa communauté dans l'une des concessions de Saint-Joachim, où le séminaire de Québec leur aurait volontiers donné des terres. Le projet ne put être réalisé, à cause du petit nombre de religieux qui n'auraient pas suffi aux défrichements de la nouvelle propriété.

Le 26 décembre 1861, le père Jacques, prieur de Tracadie, demandait à Mgr Baillargeon, qui avait succédé à Mgr Turgeon sur le siège archiépiscopal de Québec, si le temps n'était pas venu de réaliser, au moins en partie, les désirs d'un de ses prédécesseurs, de sainte mémoire, le père Vincent. Tout en maintenant le monastère de Tracadie, le père Jacques voulait procurer au diocèse de Québec les avantages de son ordre. Mgr Baillargeon lui répondit, le 16 janvier 1862 : " Je m'empresse de vous dire que je serais heureux